



CHANGEMENT IMPORTANT
DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2026

GESTION DES DÉCHETS

ADAPTATION TARIFAIRES DÈS 2026

À partir du 1^{er} janvier 2026, la redevance de base pour la gestion des déchets évolue. Cette adaptation permet à la Ville de Sierre de garantir un service durable, conforme à la législation fédérale et aux exigences environnementales.

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

- **REDEVANCE DE BASE ACTUELLE:** 0.13 CHF par m³ construit (selon norme SIA 116)
- **NOUVELLE REDEVANCE DÈS 2026:** 0.20 CHF par m³ construit (selon norme SIA 116)

Pour un logement de taille moyenne, cela représente **un supplément estimé de 10 CHF à 25 CHF** par personne et par année.

POURQUOI CETTE ADAPTATION ?

Trois facteurs principaux expliquent cette évolution:

01 Un service élargi

En 2021, la Ville a mis en place la collecte séparée des déchets alimentaires (système Twin).

Cette prestation a un coût et la loi exige qu'il soit couvert par le système de taxation des déchets.

02 Des coûts de recyclage en hausse

Les coûts de traitement et de recyclage s'avèrent de plus en plus élevés, notamment pour le papier.

03 Un cadre fédéral plus strict

Une nouvelle ordonnance limite la perception de la taxe de base auprès des grandes entreprises (+250 employés), ce qui réduit les recettes communales.

LA VILLE DE SIERRE AGIT POUR UN SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS DURABLE, ÉQUILIBRÉ ET CONFORME À LA LOI.



QUELS BÉNÉFICES POUR LA POPULATION ?

- Une gestion transparente et équilibrée des coûts.
- La garantie d'un service fiable et durable pour les prochaines années.
- Le respect des engagements environnementaux de la Ville.

EXEMPLES

- Appartement 2 pièces (1 personne) → hausse annuelle d'env. 25 CHF par personne.
- Appartement 4 pièces (3 personnes) → hausse annuelle d'env. 10 CHF par personne.
- Petite maison familiale (4 personnes) → hausse annuelle d'env. 13 CHF par personne.

VOTRE FACTURE 2026

La nouvelle redevance, facturée aux propriétaires de biens sur la Commune de Sierre, apparaîtra sur la facture envoyée en cours d'année 2026.

ENSEMBLE, ASSURONS
UN AVENIR PROPRE ET
DURABLE POUR SIERRE.



EN SAVOIR PLUS

WWW.SIERRE.CH/DECHETS
027 452 04 14
SERVICES.TECHNIQUES@SIERRE.CH